Auxiliaire pour la production végétale — qualité alimentaire (E330)

Acide citrique monohydraté

$C_6H_8O_7 \cdot H_2O$

N° CAS 5949-29-1 | M = 210,14 g/mol | Pureté ≥ 99,5 %

EDAPRO
renforce les plantes - vitalise le sol

UTILISATION

Valeurs indicatives. Le besoin dépend fortement de la dureté et du pH de départ de l'eau — mesurer le pH avant et après l'ajout et fixer la dose pour chaque exploitation.

- **Acidifier la bouillie / éviter l'hydrolyse alcaline : 15–50 g pour 100 l d'eau**, pH visé 5,0–6,5. Avec une eau dure ou après ajout de bore, jusqu'à 200–300 g pour 100 l. Toujours mettre l'acide citrique **en premier** dans l'eau, le dissoudre complètement, puis seulement ajouter le produit phytosanitaire ou l'engrais foliaire.
- **Dissoudre les dépôts de calcaire sur les feuilles : 0,3 % (300 g pour 100 l d'eau)**, laisser agir 30 minutes, puis rincer à l'eau claire.
- **Détartrer les systèmes d'irrigation et de goutte-à-goutte : 100 ml de solution mère (50 %) par litre d'eau**. Solution mère : dissoudre 25 kg dans de l'eau et compléter à 37,5 l. Remplir les conduites à très basse pression, laisser agir plusieurs heures ou toute la nuit, puis rincer à fond à l'eau claire.
- **Comme agent chélatant** pour améliorer la disponibilité des oligo-éléments dans les solutions d'engrais foliaire : 10–30 g pour 100 l d'eau.

Ne pas acidifier avec des produits qui demandent un pH élevé (p. ex. sulfonylurées), et pas sous pH 6 avec les herbicides auxiniques. Ne pas mélanger avec des produits chlorés. Avant la première application à grande échelle, tester la tolérance sur quelques plantes. Ni engrais ni produit phytosanitaire.

PRODUIT

Poudre cristalline blanche, inodore, facilement soluble dans l'eau. Pour acidifier les bouillies, nettoyer les systèmes d'irrigation et comme agent chélatant.

Stockage : au sec, au frais et dans l'emballage d'origine. Protéger de l'humidité.

SÉCURITÉ



Mention d'avertissement : Attention
GHS07

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Urgence : Tox Info Suisse, tél. 145 (24 h/24)

Réservé aux utilisateurs professionnels.

P261 Éviter de respirer les poussières. **P264** Se laver les mains soigneusement après manipulation. **P271** Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. **P280** Porter un équipement de protection des yeux. **P304+P340** EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. **P305+P351+P338** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. **P337+P313** Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. **P403+P233** Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Fournisseur :
EDAPRO GmbH, Halterhus 1, 6017 Ruswil
Tél. +41 44 508 59 86 · info@edapro.ch · www.edapro.ch

Fabricant :
IMPAG AG, Räffelstrasse 12
8045 Zurich, Suisse

Lot / contenu :
